

Acteur du logement militant depuis 4 générations, Le COL (Comité Ouvrier du Logement), Société Coopérative d'Intérêt Collectif Hlm créée en 1951, a permis à près de 6 000 familles de se loger, dans les Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes.



Basse Consommation, Haute Solidarité

C'est une société à capital variable fondée sur les principes coopératifs de démocratie et de transparence, à l'intérieur de laquelle chaque accédant ou locataire devient coopérateur et peut ainsi participer à la vie de la société. Véritable généraliste de l'habitat, même si l'accession reste son cœur de métier, interlocuteur privilégié des collectivités, le COL exerce trois métiers complémentaires : aménageur foncier, promoteur-constructeur, gestionnaire immobilier. Dans le projet participatif SARAHA, Le COL est essentiellement promoteur-constructeur.

Contact

infos@le-col.com

SARAHA, Habitat pour Actifs et Retraités Autonomes et Solidaires, est depuis 2013 une association loi 1901. Elle se compose de personnes désireuses de partager un projet de vie, avec d'autres, dans un esprit de coopération, d'attention au lien social et à l'environnement.



Le projet d'habitat participatif porté par l'association SARAHA, rue Barreyre à Bordeaux, est caractérisé par la mixité économique, générationnelle, sociale et culturelle : dans sa vingtaine d'appartements logeront des étudiants, des personnes valides et des personnes en situation de handicap, des familles avec jeunes enfants et des seniors. Les uns acquerront leur appartement en accession libre, les autres bénéficieront de prêts sociaux pour la location-accession à la propriété, les autres seront locataires de leur logement.

Contact

assosarah@laposte.net
vdpunch@gmail.com

Avec son projet «Pouvoir d'agir, pouvoir choisir» APF France Handicap agit dans une logique de mouvement pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et leurs familles.



Dans le projet SARAHA, APF France handicap assurera l'intermédiation locative pour les quatre personnes en situation de grande dépendance physique qui :

- Mutualiseront partiellement leurs services d'aide humaine pour assurer une sécurisation nocturne (environ 3 heures / jour)
- Choisiront leurs services d'aides individuelles
- Auront chacun un appartement accessible d'environ 50 m² et partageront un espace de vie commun
- Adhéreront au projet participatif de la résidence.

Contact

dr.aquitaine@apf.asso.fr

Comment habiter SARAH ?

- Adhérer aux valeurs de l'habitat participatif,
- Devenir membre de l'association SARAH,
- Participer activement aux échanges entre futurs habitants, aux réflexions sur le projet architectural, à la mise en place de la charte de vie, ...
- ✓ **Pour les familles et les seniors** : acheter, en accession sociale à la propriété.
- ✓ **Pour les étudiants** : louer une chambre équipée et animer deux fois par an une rencontre entre habitants.
- ✓ **Pour les personnes en situation de handicap** : louer un T2 , à APF France handicap et mutualiser partiellement des services d'aide humaine pour la sécurisation nocturne.

SARAH

Habitat pour Actifs et Retraités Autonomes et Solidaires

- Un **projet solidaire** où des équipements collectifs sont accessibles à tous : salle polyvalente, buanderie, terrasse...).
- Un **projet durable** où les choix énergétiques sont raisonnés pour réduire le coût environnemental.
- Un **projet citoyen** où l'existence d'un jardin partagé en cœur d'îlot permet la rencontre des habitants du quartier.
- la demande de permis de construire a été déposée en juin 2018.
- Le projet du Vivre Ensemble sera travaillé collectivement au second semestre 2018.

